COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2026

Présents (11) : PANNEQUIN Bernard, GUILLOT Jean-Michel, KOPP Odile, RANVAL Lionel (arrivé à 19h30), CAVAREC Auphélie, GAUTHIER Thierry, GIRARD Caroline, OUDIN Christel, PASQUIER Françoise, PETIT Frédéric, THEVENOT Didier.

Absente excusée (2) : CALCIAT Amélie a donné pouvoir à RANVAL Lionel, RANDUINEAU Guillaume.
Secrétaire : GAUTHIER Thierry

1/ Approbation du PV de la réunion du 29 septembre 2026 : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2/ Déclaration d'intention d'aliéner
M. le Maire a renoncé au droit de préemption urbain sur les affaires suivantes : Parcelles ZC172 et ZC188, Parcelle ZN142.

3/ Point travaux
● **Atelier municipal** : Le panneau de chantier, la clôture, les bungalows et le coffret ENEDIS ont été installés.
Une convention avec un propriétaire voisin va être mise en place pour fixer la limite parcellaire.
La plateforme calcaire et le coulage du gros béton sont terminés, et l'implantation du bâtiment réalisée. Le coffrage des fûts est en cours. L'entreprise Calligaro a commencé l'installation la charpente métallique. Il est à déplorer que des vols de matériels aient eu lieu sur le chantier.
● **Montée au cimetière** : Les travaux devraient être réalisés d'ici la fin d'année.
● **Voirie** : Le gravillonnage sur la voie communale n°4 est terminé.

4/ Convention relative au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols
La commune bénéficie depuis 2015 de la mise à disposition du service d'instruction des autorisations du droit des sols. Il convient de renouveler l'adhésion au service et de signer la nouvelle convention pour la période 2027-2032.
Cette convention permet que la commune délègue au service du droit des sols l'instruction des permis de construire, des permis d'aménager, des déclarations préalables de travaux avec création de surface de plancher, et des certificats d'urbanisme opérationnels. La convention permet en outre l'accès au logiciel métier et l'accès à modules complémentaires permettant la dématérialisation des dossiers. Le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention et autorise M. le Maire à la signer.
Vote : à l'unanimité

5/DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT DU CENTRE DE GESTION
En application des dispositions du Code général de la fonction publique, les collectivités territoriales et les établissements publics ont l'obligation de mettre en place un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'atteintes volontaires à leur intégrité physique, d'acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation. Ce dispositif doit également les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés. En 2023, la collectivité avait fait le choix de confier au Centre de Gestion du Loir-et-Cher cette mission pour un tarif de 60€/an. La convention arrive à échéance. Le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention et autorise M. le Maire à la signer.
Vote : à l'unanimité

6/ RÉVISION DE LOYER
Il convient de réviser le loyer d'un logement communal sur la base de l'Indice de Révision des Loyers (IRL) de l'INSEE. Le conseil municipal approuve la révision du loyer (+1,15%).
Vote : à l'unanimité

7/ ETUDE DE DEVIS

- **Devis pour le remplacement d'une porte et d'un volet d'un logement communal**

Il est nécessaire de faire changer une porte et le volet attenant d'un logement communal. En effet, la vétusté de l'installation existante entraîne d'importantes défaillances en matière d'isolation. Suite à l'étude des devis reçus, le conseil municipal approuve le devis de l'Entreprise Gilmar de Chailles pour un montant de 3 919,17€ TTC.
Vote : à l'unanimité

7/ MARQUAGE AU SOL
Il est nécessaire de revoir la signalétique de certaines rues. Le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise Signalétique Vendômoise pour un montant de : 5 688,76€ TTC.
Vote : à l'unanimité

8/ TOUR DU LOIR-ET-CHER

- Le Tour du Loir-et-Cher passera sur notre commune (à Grivelle) le mercredi 14 avril 2027, aux alentours de 13h35.
- Le conseil municipal accepte de donner une participation de 76,20€ (0,15€/habitant). **Vote** : à l'unanimité

9/ CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)
Suite aux élections municipales, le conseil municipal avait choisi les élus qui participeraient aux différentes commissions communautaires et syndicats. Pour la CLECT, Bernard PANNEQUIN avait été désigné. Il convient de prendre une délibération pour confirmer cette désignation.
Vote : à l'unanimité

10/ QUESTIONS DIVERSES

- Préparation du 11 novembre. C'est le Traiteur Le Concorde qui a été choisi. Il y a 63 inscrits.
- La **cérémonie des vœux** aura lieu jeudi 17 décembre à 19h.
- La course des **Reines de la Cisse** aura lieu le dimanche 4 avril 2027. Nous recherchons 10 signaleurs.

11/ Comptes-rendus de réunions et commissions
- 2 octobre : Réunion Orgue en Cisse. Le concert aura lieu le 4 avril 2027 à Saint-Bohaire (B. Pannequin) ;
- 8 octobre : syndicat d'eau (J-M. Guillot) ;
- 13 octobre : bornage (B. Pannequin) ;
- 15 octobre : congrès des Maires de Loir-et-Cher (B. Pannequin, L. Ranval) ;
- 19 octobre : rdv avec les enseignantes pour leur projet de conte/ mur végétalisé (B. Pannequin) ;
- 19 octobre : Pays des Châteaux / Visite du Jardin de Cocagne (L. Ranval) ;
- 21 octobre : rdv avec Signalétique Vendômoise (B. Pannequin) ;
- 22 octobre : réunion de présentation Parcours en Blaisois. Les ateliers auront lieu à compter du 26 novembre, un jeudi après-midi sur deux (B. Pannequin) ;
- 3 novembre : Pays des Châteaux / Leader (L. Ranval) ;
- 3 novembre : Bureau du Syndicat de la Cisse (L. Ranval) ;
- 3 novembre : conseil d'école (J-M. Guillot, A. Cavarec, C. Girard) ;
- Val Eco (L. Ranval)

La séance est levée à 21h10

Prochaine réunion : 8 décembre